



HAL
open science

Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029102

HAL Id: hceres-02029102

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029102v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation – 2nd degré

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré* (MEEF 2nd degré) se donne pour but de former des étudiants qui puissent acquérir les compétences pluridisciplinaires nécessaires aux métiers de formateur, notamment mais non uniquement, d'enseignant du second degré ; il s'agit en effet, en articulant formation et recherche, de permettre à tous les étudiants de ce master de trouver des débouchés dans des métiers variés (enseignement, formation continue, associations culturelles) et d'y préparer leur insertion. Le master est adossé à des UMR de l'Université de Corse : CNRS 6240 Lieux Identités eSpaces Activités (LISA), CNRS 6134 Sciences Pour l'Environnement (SPE), ainsi qu'avec l'UMS Stella Mare CNRS 3514. Le master MEEF 2nd degré se décline en dix parcours :

- *Langues, littératures et civilisations étrangères : anglais,*
- *Langues, littératures et civilisations étrangères : espagnol,*
- *Langues, littératures et civilisations étrangères : italien,*
- *Langue et culture régionales : langue et culture corses,*
- *Lettres modernes,*
- *Histoire géographie,*
- *Education physique et sportive,*
- *Sciences de la vie et de la terre,*
- *Mathématiques* (option mathématiques ou option informatique-ouverture rentrée 2016),
- *Mathématiques-Physique-Chimie* (ouverture rentrée 2016) [parcours PLP].

La formation s'appuie sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation : il est construit en deux années avec le concours à la fin de la première année (M1) et une place plus importante donnée à la professionnalisation en seconde année (M2) par l'intermédiaire de stages ; il est décliné en « parcours alternant » pour accueillir les fonctionnaires stagiaires lauréats du concours, et « parcours professionnalisant » non alternant pour les non lauréats. Les étudiants viennent prioritairement des licences correspondant aux parcours ; mais le master s'ouvre de plus en plus à des étudiants en reprise d'études. La formation est dispensée à Corte.

Analyse

Objectifs

Les objectifs professionnels sont clairs et conformes au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. L'enjeu affirmé est de délivrer à tous les étudiants en *MEEF 2nd degré* des compétences de « formateur », compétences dites pluridisciplinaires. Le concours n'oriente donc pas seul le dispositif de formation, mais aussi la recherche et la formation aux grandes questions transversales du champ éducatif (les sujets étant en lien avec des axes de recherche des UMR de l'Université).

Le dossier établit nettement les points de force et de faiblesse, notamment la difficulté à envisager une formation continue et la nécessité d'améliorer l'acquisition d'une culture commune. Le dossier insiste sur les liens entre les différents masters MEEF (même s'ils ne sont pas dans le même champ), notamment la présence d'un tronc commun en M1 et l'appui sur les mêmes UMR : l'un des objectifs affirmés est que les compétences acquises doivent permettre aux étudiants titulaires de ce master d'accéder à une inscription en thèse ou à une éventuelle réorientation dans un master recherche.

En termes de débouchés, le texte évoque l'entrepreneuriat dans le domaine de la formation, ce qui est original même si cette notion doit être clarifiée dans le contexte d'un MEEF 2nd degré.

Organisation

L'organisation est conforme au cadrage ministériel des masters semblables. Les enseignements M1-M2 sont équilibrés, entre théorie et pratique, les contenus disciplinaires étant normalement plus importants en M1 du fait du concours en termes d'horaires et d'attribution d'ECTS. Malgré le schéma présenté, la part de mutualisation entre les parcours n'est pas facile à apprécier (elle est dite « plus prononcée » en M2). Les spécificités des lycées professionnels sont prises en compte dans des enseignements adaptés pour l'un des parcours (parcours *Mathématiques-Physique-Chimie*, ouvert à la rentrée 2016).

En tronc commun, dans le cadre du *MEEF 2nd degré*, les unités d'enseignement (UE) de « mise en situation professionnelle », de « recherche » et de « contexte d'exercice du métier » sont mutualisées pour tous les parcours. Cette mutualisation semble s'étendre également aux trois mentions *MEEF*, notamment *1^{er} degré* et *2nd degré*. Pour le *MEEF 2nd degré*, elle est facilitée par le fait que les étudiants des différents parcours se trouvent sur le site de Corte. Il est cependant difficile d'apprécier la part de ce tronc commun, d'autant qu'il y a une ambiguïté dans la présentation ; l'expression « tronc commun » semble désigner en fait des « cours communs » qui portent sur des questions comme le handicap ou l'évaluation. Le dossier souligne ensuite qu'une « culture commune » est à construire au sein d'une équipe qui est pluri-catégorielle, ce qui semblerait dire qu'elle devrait l'être au niveau des formateurs. Il faudrait préciser la part de cette culture commune dans la formation (pour les étudiants), notamment dans le cadre de l'UE « contexte d'exercice du métier » où une mutualisation est possible, voire recommandée.

Les contenus disciplinaires sont organisés par parcours. En seconde année, le parcours accueille les deux types d'étudiants (ceux ayant réussi le concours et ceux qui le préparent à nouveau), mais les enseignements communs (70 %) sont majoritaires.

Positionnement dans l'environnement

Les relations entre l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) et l'Université semblent fortes notamment, pour le *MEEF 2nd degré*, les liens entre le champ de formation *Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens*, qui est celui de ce master, et les équipes de recherches (UMR LISA et SPE, qui s'occupent de questions liées à l'espace et au territoire, mais aussi à la culture méditerranéenne) pour la poursuite éventuelle en doctorat. A l'entrée dans le master, les flux étudiants viennent pour l'essentiel des licences de l'Université de Corse.

Les autres partenaires de l'ESPE sont institutionnels (rectorat de Corse à travers une convention cadre, Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR), réseau des ESPE) et associatifs (Office central de coopération à l'école, ainsi que la MAIF qui finance des projets pédagogiques à hauteur de 1200 € annuels).

Equipe pédagogique

L'équipe comporte 102 formateurs pour le master *MEEF 2nd degré* dont la liste nominative est donnée en fin de dossier : elle compte des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences au nombre de 13) et des enseignants du second degré agrégés ou certifiés (PRAG et PRCE au nombre de 31), 2 professeurs associés (PAST), 1 professeur des écoles (PE), 1 conseiller principal d'éducation (CPE) et 1 attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), des enseignants du secondaire en temps partagé exerçant en établissements et intervenant pour une formation en contenus disciplinaires et en didactique, ainsi que des formateurs académiques (13), 1 professeur des écoles maître formateur (PEMF), 1 conseiller pédagogique, 1 conseiller d'orientation et 1 chef d'établissement ; interviennent également ponctuellement une vingtaine d'enseignants (1 PR, 1 MCF, des PRAG et PRCE, parfois pour un nombre d'heures très important (de 3 à 857 heures), et 3 intervenants venant d'associations ou de partenariats extérieurs). Un responsable de mention collabore avec 11 responsables pédagogiques de parcours. Des réunions régulières sont programmées afin d'harmoniser les formations entre les sites, mais la notion de site n'est pas claire pour le *MEEF 2nd degré*. Il est question de sites délocalisés mais ces sites ne sont pas précisés. On suppose que ces réunions permettent aux formateurs académiques en établissements de confronter leur expérience, mais ce n'est pas dit explicitement. Chaque responsable de parcours réunit lui-même « à sa discrétion » ses formateurs.

L'équipe est composée pour moitié de « ressources universitaires », ce qui est important à la fois en M1 (pour la préparation au concours et aux épreuves académiques) et en M2 (liens avec la recherche, tant en didactique que dans les contenus académiques). Une faiblesse en enseignants-chercheurs est signalée, mais ceux-ci sont en fait au nombre de 13, présentés comme appartenant à la fois à l'Université et à l'ESPE. On note une proximité de tous les acteurs, étudiants compris, ce qui favorise les interactions. Le dossier souligne cependant la nécessité d'améliorer les coordinations inter-parcours.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les chiffres d'inscrits sont 77 en 2013, 57 en 2014, 60 en 2015 pour les deux années. Curieusement une forte remontée est prévue en 2016 (86) sans qu'on en sache véritablement la raison ; il semble que le chiffre se situe autour de 60 inscrits (pour 10 parcours). Un taux d'abandon important apparaît entre M1 et M2 : les chiffres en M1 sont de 41 en 2013, 30 en 2014 et 38 en 2015 ; ils sont de 36, 27 et 21 en M2. Par exemple, en 2015, 30 sur 38 étaient admis en M2, dont seuls 9 avaient eu le concours ; seuls 21 se sont inscrits en M2 (dont 14 ont eu leur master) ; il y a donc un décrochage et des réorientations des étudiants, sans doute à la suite d'échec au concours où il n'y a que 25 % de réussite (14 sur 41 en 2013, 5 sur 30 en 2014, 9 sur 38 en 2015), malgré une remontée récente.</p> <p>La question d'un « échec volontaire » au concours pour ne pas quitter l'île est posée ; beaucoup d'étudiants préfèrent obtenir le master <i>MEEF 1^{er} degré</i>, tandis qu'en revanche des étudiants venant d'autres académies rejoignent le master <i>MEEF 2nd degré</i>. On ne précise pas si c'est dès le M1 ou en cours de M2. Comme il s'agit d'un concours national, il est clair que les affectations peuvent être hors région Corse et donc sur le continent, d'où les stratégies adoptées par les étudiants, qui peuvent conduire à créer un grand nombre d'auxiliaires (on voit d'ailleurs que 20 % des étudiants issus du master en 2014-2015 sont contractuels de l'Education Nationale). On ne sait pas si des étudiants de ce master poursuivent des études en doctorat.</p>
Place de la recherche
<p>Le dossier affirme des liens forts entre formation et recherche, et 1/3 des ECTS sont consacrés à la recherche. Le master est présenté comme adossé à deux UMR : l'UMR 6240 LISA, et l'UMR 6134 SPE. Une participation à des séminaires de recherche est signalée pour les étudiants du master, sans qu'on sache toujours le domaine de ces séminaires. L'élaboration du mémoire de recherche se fait sur les quatre semestres. Le dossier scientifique de M1 est présenté comme « en lien avec le stage » : cela signifie donc que dès le M1 la recherche est orientée vers la didactique. Il n'est pas signalé explicitement que des étudiants de master poursuivent des études en doctorat, qu'il s'agisse de sciences de l'éducation ou d'autres domaines.</p>
Place de la professionnalisation
<p>L'exposé suit les préconisations ministérielles, notamment en matière de stage. Une initiative originale à poursuivre et peut-être à renforcer est celle de la mise à disposition de cinq emplois d'assistants éducateurs à mi-temps pour « l'internat de la réussite » du lycée de Corte où ils sont chargés des études et aides aux devoirs.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages suivent les préconisations ministérielles (observation en M1, puis pratique en M2)</p> <p>L'initiative du « journal de stage » par lequel l'étudiant s'autoévalue et réfléchit sur sa pratique est originale et à poursuivre. Ce journal a aussi l'intérêt de faire le lien entre M1 et M2 et les deux types de stage. Mais visiblement, d'après l'évaluation elle-même, il n'est pas suffisant comme instrument de réflexion pour les « retours d'expérience ».</p> <p>Le nombre de visites a été réduit de moitié et leur nature a changé (de visite-rapport à visite-entretien). Les visites-entretiens permettent de réfléchir à la pratique. Cette évolution témoigne d'une réflexion sur les pratiques d'évaluation et sans doute d'une prise en compte des remarques des étudiants. Mais de ce fait, l'évaluation passe par le seul dossier réflexif, évalué par l'attribution d'une « note de suivi » au semestre 3 avant la note définitive.</p>
Place de l'international
<p>Cet aspect n'est pas véritablement mis en œuvre. Il est attendu des étudiants de MEEF qu'ils se soient déplacés à l'étranger durant leurs années de licence, ce qui est rarement le cas. L'idée est de favoriser le passage de la certification en langues via le CLES (certificat en langue de l'enseignement supérieur) en amont (B2 à l'issue du L3). L'internationalisation est assurée par l'Université et non par l'ESPE. Il n'est question que d'un projet de stage international, optionnel de surcroît, pour les étudiants de ce master, ce qui est peu. Peu de précisions sont données sur ce qui est proposé aux étudiants en langues étrangères (en matière de possibilité d'assistantat ou d'enseignement à l'étranger).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Là encore, le recrutement suit les règles d'inscription ministérielles : licence correspondante et, pour le passage en M2, obtention du M1 (mais apparemment pas du concours puisqu'un parcours parallèle est prévu). On aimerait connaître</p>

d'avantage les raisons de l'attractivité (26 % des étudiants inscrits) de ce *MEEF* en dehors des étudiants venant de l'Université de Corse.

En amont de la formation, des EAP (emplois avenir professeurs) et AP (apprenti professeur) sont proposés aux étudiants de licence. Mais il semble que les étudiants concernés par ces dispositifs se tournent plutôt vers le professorat des écoles (sur 213 EAP seulement 24 sont en *MEEF 2nd degré*), sans doute pour les mêmes raisons qui expliquent les pratiques d'échec au concours, le master *MEEF 1^{er} degré* assurant plus facilement un poste en Corse.

Les méthodes pour faire connaître le master sont constituées essentiellement d'actions en direction des licences (JPO, flyers, rencontres, etc.).

L'existence d'un dispositif de tutorat individualisé apparaît, dont le fonctionnement n'est pas absolument clair. Certes, un nombre important d'étudiants réussissent le master et trouvent un emploi dans et hors enseignement. Mais il est très ambigu de présenter comme un point positif la constitution d'un vivier potentiel de contractuels pour l'académie (c'est-à-dire des étudiants ayant un master *MEEF* mais non le concours, qui reste un concours national) et cela risque de créer un nombre important d'enseignants non titulaires.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Il semble que le master souffre d'un manque d'assiduité des étudiants ; des dispositifs renforcés pour le contrôle du présentiel et le contrôle continu (présenté comme « point à améliorer ») ont été mis en place ; ils sont présentés, de façon discutable, comme un point fort ; on peut cependant considérer plus positivement qu'ils cherchent à répondre au constat d'une faiblesse.

Le numérique semble prioritairement considéré comme moyen d'acquisition des savoirs par l'intermédiaire de cours mis sur l'ENT (environnement numérique de travail). La création d'un laboratoire d'innovation pédagogique numérique est envisagée, mais cela apparaît uniquement dans les points à améliorer et on ne sait pas où il sera situé, ni qui en seront les acteurs.

Les publics particuliers (handicapés, salariés, reprises d'études) sont pris en compte.

L'accès aux certifications CLES et C2i2e (certification informatique et internet spécifique aux métiers de l'enseignement) est assuré depuis 2013 par l'intermédiaire de l'Université de Corse. Le nombre d'étudiants ayant obtenu ces certifications est nettement en baisse par rapport au début du dispositif en 2013-2014, mais cela vient sans doute du fait qu'elles ne sont plus exigées dans le cadre du master

Evaluation des étudiants

Là encore, le dossier suit les préconisations ministérielles (notes semestrielles). En 2016, le contrôle continu intégral a été développé, organisé tout au long de la formation et soutenu par un contrôle de présence. Il permet davantage de suivi individuel et une lutte contre le décrochage, ce qui semble positif. L'absentéisme (et non seulement le décrochage ou l'échec aux concours) apparaît en effet comme une donnée marquante des étudiants de ce *MEEF*.

Des commissions de délibération provisoire sont organisées par mention ; elles sont constituées des responsables pédagogiques des parcours, des responsables de mentions ainsi que des formateurs intervenant dans la filière. Un jury par mention se réunit en fin d'année universitaire pour la mention *MEEF 2nd degré* pour délibérer sur les résultats définitifs de la session 1 et éventuellement de la session 2. Il est composé du président du jury (directeur de l'ESPE) et du responsable de la mention, ce qui est bien trop peu ; la présence des responsables administratifs, bien qu'enseignants est difficilement compréhensible alors même que l'existence de ces sites n'est pas explicitement signalée pour la mention *MEEF 2nd degré*.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les modalités sont construites selon les exigences du référentiel de compétences des métiers du professorat et sur le référentiel de compétences communes : le dispositif (visites, évaluations) est conforme aux masters équivalents. Le suivi est essentiellement constitué par les visites des formateurs et l'évaluation par le maître de stage. L'étudiant peut aussi s'autoévaluer à travers le « journal de stage » en M1 et en M2 (professionnalisant) qui semble une idée intéressante pour le suivi de l'acquisition des compétences.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'Université (plateforme POIP) ; mais comme la formation est récente et n'avait pas encore de « retours » de l'Université, ont été ajoutées des enquêtes internes à l'ESPE qui sont facilitées par le nombre relativement limité des cohortes considérées. Elles consistent dans le suivi des cohortes de diplômés (fournissant les chiffres d'insertion professionnelle donnés en annexe du dossier) et du devenir des étudiants ayant décroché en cours de diplôme (notamment entre M1 et M2).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une autoévaluation par les étudiants à travers un questionnaire disponible sur l'ENT est mentionnée ; ce questionnaire est présenté comme évolutif mais n'est pas présenté dans le dossier. Des « outils d'observation à construire » sont évoqués, mais ce qui est concrètement fait est peu explicité.

Le conseil de perfectionnement, commun à toutes les mentions *MEEF*, est composé de six membres représentant, à parité, l'ESPE (formateurs) et l'employeur (professionnels) ; il a été réuni cinq fois depuis la création de l'ESPE de Corse en 2013. Cette démarche n'est pas présentée de façon explicite. L'idée est que le conseil de perfectionnement fonctionne selon un processus commun pour l'ensemble des composantes et non spécifiquement pour le master considéré.

La « démarche qualité » est présentée comme une priorité de l'Université de Corse et les indicateurs (flux étudiants, taux de réussite, etc.) sont mis à la disposition des formations par l'Université. Cependant, si l'on en croit l'item précédent, l'ESPE dispose d'un certain nombre de ces indicateurs. L'objectif est en effet de définir un processus et de mettre à disposition des indicateurs communs.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Dispositifs d'autoévaluation des étudiants (journal de stage, par exemple) utile pour le suivi des compétences.
- Proximité des acteurs favorable à une bonne interaction.
- Liens actifs avec la recherche, notamment par la mise en œuvre du mémoire sur quatre semestres.
- Lisibilité du dossier d'évaluation, notamment par la mise en évidence des forces et des faiblesses.

Points faibles :

- Composition du jury peu étoffée et peu représentative des parcours.
- Internationalisation faible dans le cadre du master ; elle est confiée à l'Université en amont.
- Part de la « culture commune » difficile à apprécier et dont on ne voit pas suffisamment dans quelle UE elle apparaît.
- Faiblesse relative en enseignants chercheurs ; à nuancer cependant car un nombre important d'enseignants-chercheurs est présenté comme commun à l'ESPE et à l'Université.
- Dossier très elliptique sur le conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Le master suit les préconisations ministérielles ; il semble souffrir de pratiques particulières des étudiants vis-à-vis du concours, ce qui risque d'avoir des conséquences sur l'acquisition des contenus académiques et surtout de créer des cohortes de contractuels ou auxiliaires (ce qui ne saurait être présenté comme un point positif). Le dossier souligne aussi la nécessité d'améliorer les coordinations inter-parcours : il serait bon de préciser dans quel objectif. Il faudrait améliorer la visibilité du fonctionnement du conseil de perfectionnement, qui devrait être spécifique à la mention.

Il faut expliciter le dispositif permettant de repasser le concours et créer en M2 des séances de « retour d'expérience » du stage pour renforcer l'efficacité du « journal de stage ». Il faudrait préciser la part que prend la « culture commune » dans la formation et la construire entre les différents *MEEF* pour les formateurs comme pour les étudiants.

Il faut développer l'internationalisation, notamment, en M2, le projet de stage international pour les étudiants de master *MEEF 2nd degré des parcours Langues, littératures et civilisations étrangères*.

Il est souhaitable que l'élaboration du mémoire réflexif puisse aller au-delà de la seule attribution d'une « note de suivi » au semestre 3. Le lien entre l'évaluation des stages et le mémoire est à clarifier, au plan des rôles et responsabilités de chacun auprès de l'étudiant (tuteur, maître de stage, directeur de mémoire, formateur académique...).

En termes de débouchés, le texte évoque l'entrepreneuriat dans le domaine de la formation, ce qui est original, mais il faudrait clarifier cette notion dans le contexte d'un *MEEF 2nd degré* et définir plus précisément à quel type d'étudiant cela s'adresse. La formation pourrait s'appuyer davantage sur sa spécificité culturelle, insulaire, méditerranéenne (pour mieux piloter le master en ouvrant vers d'autres possibilités d'insertion professionnelles que l'enseignement, notamment dans le cadre de l'île).

Il est conseillé de poursuivre les collaborations entre master *MEEF* et UMR de l'Université et d'envisager des passerelles pour la poursuite d'études en doctorat pour les étudiants issus du *MEEF 2nd degré* en *Sciences de l'éducation*, mais aussi dans des champs variés correspondant aux différents parcours de ces *MEEF* (littérature, histoire, mathématiques, etc.).

Observations de l'établissement

Corti, le 19 avril 2017.

Observations suite à l'évaluation par le HCERES des masters MEEF de l'ESPE de Corse

- Observations sur l'évaluation HCERES des champs de formations « Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle » et « Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens » :

Nous souhaitons porter à l'attention des évaluateurs du HCERES que, suite à une décision de la gouvernance de l'Université de Corse dans le cadre du travail d'accréditation 2018/2022, les champs de formations seront affichés par domaine.

En l'occurrence pour l'ESPE de Corse, les Masters MEEF rejoindront un unique champ « Enseignement, Education, Formation ».

Il n'y a donc plus lieu pour l'ESPE de Corse de répondre aux différentes recommandations de l'évaluation, portant spécifiquement sur l'organisation des champs qui sont transformés en domaines. Néanmoins, les principales remarques de fond seront intégrées dans le dossier projet de l'accréditation en cours d'élaboration.

- Observations sur l'évaluation par le HCERES des formations Masters mentions Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation 1^{er} degré / 2nd degré / Encadrement Educatif :

➤ « *La place de l'international peu développée* » : l'internationalisation de la formation MEEF est difficilement envisageable, étant donné le positionnement des concours qui renforce en M1 la préparation à un concours de recrutement dont les lauréats sont placés, en M2, par l'employeur, en responsabilité dans les établissements scolaires en France et ce, pour un mi-temps hebdomadaire.

➤ « *Faiblesse relative en enseignants-chercheurs* » : même si en nombre, l'effectif est faible, l'ESPE de Corse a bénéficié d'une augmentation de 150% du nombre d'enseignants-chercheurs depuis l'intégration par l'Université de Corse de l'ex-IUFM (2009 à 2016), potentiel qui s'ajoute aux enseignants-chercheurs des autres composantes de l'Université. L'ensemble des EC de l'ESPE de Corse intervient dans les 3 mentions MEEF.

➤ « *Précisions à apporter sur le suivi des fonctionnaires stagiaires en difficulté* » : chaque fonctionnaire stagiaire (relevant d'une des 3 mentions MEEF) est encadré et suivi par un maître de stage, formateur de l'ESPE de Corse et par un tuteur établissement désigné par l'employeur. Lorsque des difficultés sont signalées par le maître de stage, chargé d'effectuer les visites auprès du stagiaire, un suivi plus adapté est mis en œuvre et peut prendre la forme de visites supplémentaires, d'échanges entre le maître de stage et le tuteur, de propositions de compléments de formation par la commission académique (Rectorat/ESPE). A titre d'exemple, en 2016/2017 seuls 5.9% des fonctionnaires stagiaires (soit 5 stagiaires sur 84 inscrits) ont été signalés en difficulté et ont nécessité un encadrement renforcé de la part du maître de stage (visites supplémentaires des maîtres de stage et tuteurs ; suivis supplémentaires pris en charge par PEMF, IEN et/ou CP, FA, IPR).

➤ « *Le numérique devrait être développé pour inclure de nouvelles pratiques innovantes* » : Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans les Masters MEEF font appel aux outils numériques interactifs (cours en ligne, outils collaboratifs ...), ainsi qu'à des pratiques innovantes (pédagogie de projet, jeux éducatifs, amphithéâtre actifs ...). L'Université de Corse ayant nommé un vice-président chargé de l'Université Numérique et de l'innovation pédagogique, d'autres dispositifs d'innovation pédagogique sont développés dans le cadre

du projet e-s@pè, notamment, qui est un projet de transfert, en cours de développement autour de l'innovation pédagogique. L'objectif est de travailler sur des dispositifs au sein de quelques formations de l'Université de Corse (pédagogie par projet, parcours différenciés, classe « miroir », serious game, MOOCs, learning Center). Il est prévu dans la prochaine accréditation, d'inclure des heures de C2i2e en M1 afin qu'il n'y ait pas d'interruption entre la licence et le M2. Par ailleurs, l'ESPE de Corse finalise actuellement le dépôt de 3 projets au titre de l'AAP « PEPS » (Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur) 2017.

La Directrice de l'ESPE de Corse



Pr. Dominique VERDONI

Le Président de l'Université di Corsica



Paul-Marie ROMANI